

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010
chiffres arrondis (*)

Pays de la Loire Loire-Atlantique



recensement
agricole
2010

Premières tendances

ENSEMBLE DES EXPLOITATIONS

6 540 exploitations
15 000 actifs permanents, dont

- 9 350 chefs et coexploitants
- 1 700 autres actifs familiaux
- 3 950 salariés permanents non familiaux

13 500 UTA totales
dont 11 400 UTA permanentes

MOYENNES ET GRANDES EXPLOITATIONS

4 750 exploitations
12 700 actifs permanents, dont

- 7 550 chefs et coexploitants
- 1 300 autres actifs familiaux
- 3 850 salariés permanents non familiaux

12 600 UTA totales
dont 10 600 UTA permanentes

15 000 actifs permanents et un salariat en progression

La Loire-Atlantique compte 15 000 actifs permanents (soit 13 500 unités de travail annuel) sur l'ensemble de ses exploitations agricoles. Ces actifs voient leur effectif se réduire d'un tiers depuis 2000. En grande majorité (85 %), ils travaillent sur les moyennes et grandes exploitations.

Les chefs d'exploitations et coexploitants fournissent 62 % de ces actifs, trois sur quatre exercent à temps complet et cette proportion s'élève à plus de neuf sur dix pour les grandes exploitations. A contrario, trois quarts des conjoints non coexploitants pratiquant une activité sur l'exploitation travaillent à temps partiel.

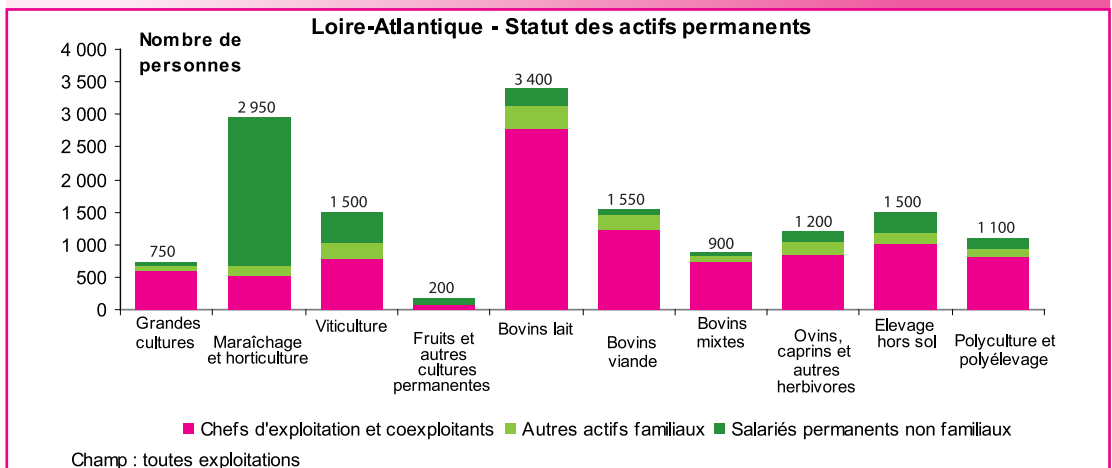
Hors chefs et coexploitants, la main d'œuvre familiale chute de deux tiers en dix ans et sa contribution à l'ensemble des actifs permanents passe de 23 % en 2000 à 11 % en 2010.

En revanche, la part du salariat non familial progresse de 16 % à 26 % au cours de la même période. Cet affermissement est le plus important des cinq départements des Pays de la Loire. En effet, les salariés voient leur nombre croître de 12 % en Loire-Atlantique tandis qu'à l'échelon régional l'évolution s'avère négative (- 8 %). Parmi les 4 000 salariés (3 150 UTA) dénombrés en 2010, près de 60 % travaillent dans le maraîchage et l'horticulture. A un degré moindre, la viticulture et l'élevage hors-sol en sont également employeurs.

En supplément des actifs permanents, il convient d'ajouter l'équivalent de 1 900 UTA saisonnières dont les activités précédemment citées restent les principales utilisatrices. Enfin, quelques 150 UTA sont le fruit de prestations extérieures (entreprises de travaux agricoles et CUMA).

(*) Hors indication particulière, les données mentionnées concernent l'ensemble des exploitations ; elles sont volontairement arrondies.

Le maraîchage : principale source de salariat



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Une activité lait toujours prédominante mais en recul

La Loire-Atlantique détient 19 % de l'ensemble des exploitations ligériennes et contribue à 18 % de la production brute standard régionale.

43 % du potentiel de production standard du département sont réalisés par 10 % des exploitations.

Pour 100 000 euros de production potentielle, il faut 1,4 UTA en 2010 contre 1,7 UTA en 2000.

407 500 hectares de surface agricole utilisée, dont :

- 281 000 en superficie fourragère principale (159 000 en prairie temporaire, 68 000 en superficie toujours en herbe et 53 000 en maïs fourrage ...);
- 103 000 en céréales et oléo-protéagineux.

En 2010, la « ferme Loire-Atlantique », c'est :

- 4 700 000 poulets de chair dans 390 élevages avicoles ;
- 500 000 bovins dans 3 800 exploitations ;
- 260 000 porcs dans 260 élevages porcins ;
- 14 200 ha de vigne pour 750 viticulteurs ;
- 5 150 ha de légumes dans 440 exploitations.

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français pour des comparaisons nationales et internationales

Sur internet par commune
Cartographie interactive
Données de cadrage
Données détaillées

■ Suivez l'actualité du recensement sur www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr

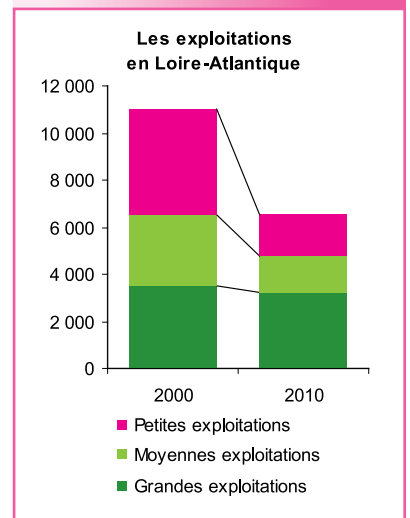
En 2010, la Loire Atlantique compte un peu plus de 6 500 exploitations agricoles, soit 19 % des fermes de la région. L'agriculture y occupe un espace important : 407 500 hectares de superficie agricole utilisée (SAU), et 417 500 hectares au total (y compris bâtiments, cours, bois et landes). Hors structures collectives, la superficie agricole utilisée par les exploitations agricoles a diminué de 1,6 % en dix ans.

Entre 2000 et 2010, le nombre de petites exploitations recule très nettement (- 60%), plus fortement qu'en Mayenne et Sarthe. Les exploitations s'agrandissent de près de 40% contre un peu moins de 31% en moyenne dans la région. En 2010, la surface agricole moyenne des exploitations est de 64 ha.

Les 4 750 exploitations professionnelles (dites moyennes ou grandes, cf. page 4 «définitions») représentent 73 % de l'ensemble des exploitations et contribuent à 98,6 % de la production agricole potentielle départementale. Elles occupent 95 % de la superficie agricole. La moitié des exploitations moyennes disparaît, tandis que les grandes résistent mieux (- 8 %). La part de ces dernières s'accroît pour atteindre près de la moitié de l'ensemble des exploitations du département, contre un peu moins d'un tiers en 2000.

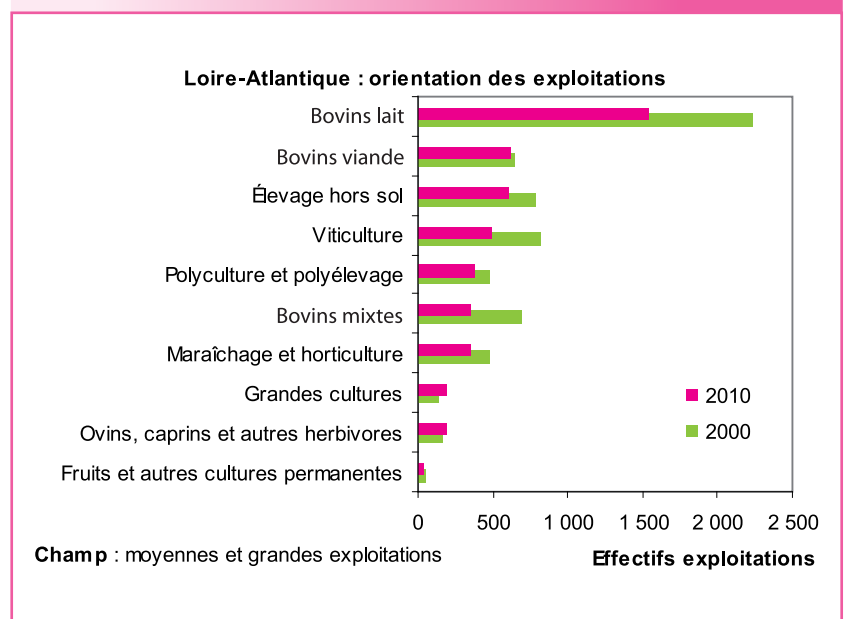
L'élevage laitier, première orientation de production agricole du département assure près de 24 % de la valeur de la production départementale en 2010. Les exploitations moyennes et grandes orientées vers la production laitière emploient 24 % des UTA (environ 3 160), soit presque autant que celles spécialisées en maraîchage et horticulture.

Forte diminution des petites exploitations



Source : Agreste - Recensements agricoles

70 % des exploitations spécialisées dans l'élevage



Source : Agreste - Recensements agricoles

Une diversité confirmée

Dans un contexte de réduction du nombre d'exploitations associé à un agrandissement des surfaces, le secteur de l'élevage connaît une évolution différente selon l'orientation principale de l'exploitation. Le cheptel bovin régresse peu (- 3 %). Contrairement aux élevages mixtes (lait - viande), les exploitations orientées vers la production de viande bovine résistent bien. L'érosion de leur nombre est modérée (- 10 %) et leur cheptel bovin s'accroît de 18 % en dix ans.

En élevage hors sol, la baisse du nombre d'exploitations a pour corollaire la concentration des élevages qui se tournent davantage vers la production de volailles que de porcs. L'ensemble des élevages hors sol génèrent 26 % du produit brut standard de Loire Atlantique.

Les vins blancs secs, la mâche et le muguet sont quelques unes des productions végétales emblématiques du département. En effet, 17 % des exploitations sont concernées par la viticulture ou le maraîchage-horticulture. Elles contribuent respectivement à 10 et 15% du potentiel de production du département.

Par ailleurs, les grandes cultures se développent (28% d'exploitations en plus en dix ans). Plus de la moitié des surfaces céréalières du département sont consacrées à la culture du blé. Le département détient 34 % des surfaces de triticale de la région. La surface moyenne des moyennes et grandes exploitations céréalières atteint 92 ha en 2010 soit 6 ha de plus qu'en 2000.

- 86% des surfaces françaises de mâche sont en Loire Atlantique.
- 560 ha de serres et abris hauts dont 155 ha sont chauffées et essentiellement destinées au maraîchage.
- 1/4 des chefs d'exploitation ou coexploitants sont des femmes.

25 % de l'ensemble des chefs et coexploitants ont moins de 40 ans dans les moyennes et grandes exploitations. Ils sont 17 % dans les exploitations individuelles, 23 % dans les EARL et 35 % dans les GAEC.

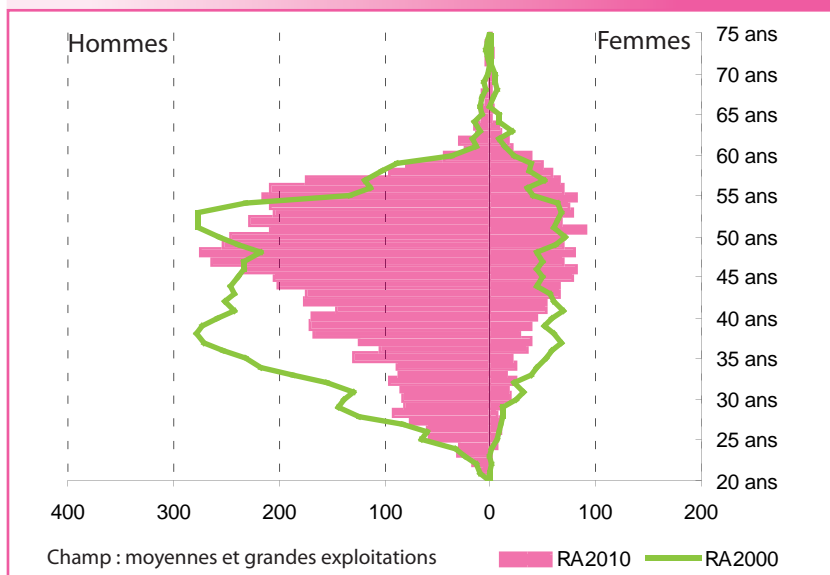
Près d'1/3 des moyennes et grandes exploitations en EARL

Entre 2000 et 2010, le statut d'exploitant individuel dans l'ensemble des moyennes et grandes exploitations régresse (38 % en 2010 contre 62 % en 2000). La part belle est faite aux formes sociétaires, notamment à l'EARL qui représente 31 % des exploitations en 2010. La Société civile d'exploitation agricole (SCEA) concerne 7 % des exploitations, comme dans le Maine-et-Loire (contre 3 % environ dans les autres départements). Quant au GAEC, il est

l'apanage des grandes exploitations : 44 % d'entre elles sont en GAEC et 33 % en EARL. Ainsi 87 % des chefs et coexploitants des grandes exploitations travaillent dans une structure sociétaire, ils sont 40 % dans les moyennes exploitations. Les exploitations de Loire-Atlantique spécialisées en bovins «lait» se répartissent équitablement entre les 3 principales formes juridiques : individuelle, GAEC et EARL.

- 2 300 exploitations ont au moins une de leurs productions sous signe de qualité (y compris vin).
- 1 550 vendent des produits via des circuits courts (y compris viticulture).
- 400 pratiquent une activité de diversification (transformation de produits agricoles, travail à façon, hébergement à la ferme, ...).
- 485 sont certifiées « bio » (yc conversion) et 280 envisagent une conversion dans les 5 ans.
- 185 produisent de l'énergie renouvelable.

Pyramide des âges des chefs d'exploitation et coexploitants



- 5 300 exploitations (81 %) entretiennent des haies, des alignements d'arbres ou des murs.
- 8% des exploitations déclarent avoir mis en place des haies au cours des 3 dernières années.

84 hectares en moyenne dans les exploitations (*) disposant de SAU

(*) champ : moyennes et grandes exploitations

OTEX : valeurs 2010 Evolution 2010/2000 en %	Exploitations agricoles	Chefs d'exploitation et coexpl.	Travail agricole (UTA totales)	SAU moyenne des en-ayant (ha)	Cheptel bovin (têtes)	Cheptel porcin (têtes)	Poulets de chair et coqs (têtes)
Grandes cultures	190 29,2	245 52,8	260 67,4	92 6,6	ns ns	ns ns	ns ns
Maraîchage et horticulture	350 -25,7	510 -17,0	3 170 -7,5	15,0 41,5	ns ns	ns ns	ns ns
Viticulture	490 -40,0	665 -36,7	1 520 -28,0	31 33,5	ns ns	ns ns	ns ns
Cultures fruitières et autres cultures permanentes	40 -20,8	60 -17,6	250 -4,4	29 17,9	ns ns	ns ns	ns ns
Bovins lait	1 540 -31,0	2 740 -15,7	3 160 -24,4	100,0 40	211 350 -2,7	ns ns	ns ns
Bovins viande	620 -4,5	770 8,7	850 -2,2	97 37,3	109 830 18,0	ns ns	ns ns
Bovins mixtes	345 -50,1	705 -26,2	800 -38,5	143 72,6	89 280 -13,5	ns ns	ns ns
Ovins, caprins et autres herbivores	185 9,5	215 23,7	400 64,7	43 13,4	2 355 -1,4	ns ns	ns ns
Hors-sol	610 -22,7	950 -9,3	1 270 -18,5	72 32,8	29 920 -10,3	241 630 7,0	4 422 870 21,1
Polycultures-polyélevages	380 -20,3	690 -8,0	920 -18,2	114 32,5	42 500 -0,6	18 600 -5,0	238 000 0,6
Ensemble OTEX	4 750 -26,9	7 550 -14,0	12 600 -17,3	84 39,2	487 900 -1,8	261 000 5,7	4 686 000 19,5
Pays de la Loire	25 300 -23,1	38 700 -11,9	60 300 -20,8	82 30,4	2 557 000 -4,8	1 625 400 -5,6	32 095 800 12,7

Source : Agreste - Recensements agricoles

ns : non significatif

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- Elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).
- Elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères ...)
- Sa gestion courante est indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la Politique agricole commune présume de l'indépendance de gestion.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les chefs d'exploitation, les coexploitants, ainsi que les membres de la famille, conjoints du chef d'exploitation et des coexploitants, enfants dès lors qu'ils fournissent un travail sur l'exploitation. Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en '**moyennes et grandes exploitations**', quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en '**grandes exploitations**' quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros.

La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.

■ La notion '**moyennes et grandes exploitations**' est voisine de celle '**d'exploitations professionnelles**' définie lors du recensement agricole 2000.